

# Pas de gel des rendez-vous pour le visa

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4536 - Mercredi 25 juillet 2018 - Prix : 10 DA

Béjaïa  
**Les squatteurs  
de plages  
traqués**

Page 3

Véritable défi à relever

## Bedoui insiste sur le recouvrement fiscal par les communes

Page 4

### Naissance d'un nouvel ordre mondial

Par Mohamed Habili

Sergueï Lavrov a-t-il réussi à convaincre le gouvernement israélien d'accepter l'élargissement de la zone tampon avec la Syrie à 100 kilomètres de la frontière, qui soit vide de toute présence iranienne, lors de sa visite surprise à Jérusalem accompagné du chef d'état-major Valéry Grasmov ? Au moment où ces lignes sont écrites, les informations sont contradictoires à ce sujet. Des sources prétendent que si, d'autres que non. Toujours est-il qu'on voit mal ce que les Russes peuvent proposer de plus aux Israéliens, pour les amener à s'inscrire dans le plan de paix en Syrie, selon toute apparence convenu entre les eux présidents russe et américain lors de leur sommet à Helsinki. Les Russes ne peuvent pas demander aux Iraniens, qui ont dépensé sans compter, aussi bien en matériel, en argent qu'en vies humaines, pour sauver le régime syrien, de satisfaire à la condition posée par Israël de se retirer entièrement de Syrie, sans que la paix qui se profile à l'horizon ne soit aussitôt remise en cause. En Syrie, les Iraniens ont été leurs meilleurs alliés. Ne serait-ce qu'à ce titre, ils ont des égards pour eux. La situation en Syrie est à un moment charnière : ou bien c'est la paix qui se rétablit dans un délai rapproché, ou bien c'est la guerre qui repart de plus belle, quoique sous une forme différente. Aujourd'hui, c'est la présence iranienne qui est le nœud du problème, en raison de son rejet tant par Israël que par l'Arabie saoudite. De sa résolution dépend la suite des événements.

Suite en page 3

### En vue des autosaisines

# Louh invite les procureurs à s'informer auprès des instances de contrôle



PH/E. Soraya/J. A.

«Nous sommes des hommes de lois, à ce titre, nous devons agir avec précision pour que ne se perdent pas les droits des gens». C'est là une déclaration de Tayeb Louh, ministre de la Justice, Garde des sceaux, qui appelait hier depuis M'sila, les procureurs à solliciter les instances de contrôle pour toute information devant servir les investigations judiciaires. Lire page 2

Produits alimentaires

## Hausse de la facture des importations

Page 5

Festival de la chanson et de la musique oranaises

## Un hommage sera rendu à Ahmed Wahbi

Page 13

En vue des autosaisines

# Louh invite les procureurs à s'informer auprès des instances de contrôle

■ «Nous sommes des hommes de lois, à ce titre, nous devons agir avec précision pour que ne se perdent pas les droits des gens». C'est là une déclaration de Tayeb Louh, ministre de la Justice, Garde des sceaux, qui appelait hier depuis M'sila, les procureurs à solliciter les instances de contrôle pour toute information devant servir les investigations judiciaires.

De nos envoyées spéciales à M'sila Lynda Naili et Soraya El Haddad

A ce titre, s'adressant aux parquetiers, Louh exhortera ces derniers, dans le cadre de leurs investigations, à solliciter les informations requises ayant trait à des faits tombant sous le coup de la loi pénale, auprès des instances et autres institutions de contrôle pour une autosaisine. «Il s'agit là, d'une prérogative accordée aux procureurs aussi bien par la nouvelle constitution de 2016 que par le nouveau code des procédures pénales» pour laquelle il appellera les magistrats à recourir. Et pour cause, insistant sur le strict respect de ses nouvelles injonctions, «nous sommes des hommes de lois, à ce titre, nous devons agir avec précision pour que ne se perdent pas les droits des gens», dira-t-il.

En outre, le ministre de la Justice fera savoir que «dans les prochains mois, les procureurs se verront renforcer par des auxiliaires spécialisés dans différents secteurs tels que celui économique, financier, TIC...», qui à travers leur expertise, viendront assister les procureurs «dans le traitement de dossiers épineux pour une vision plus claire et plus précise permettant l'autosaisine». Et de préciser à ce



Ph/E. Soraya J. A.

sujet que la première étape de cette opération concernera d'abord les quatre pôles judiciaires implantés à travers le pays, avant d'être généralisée à l'ensemble des cours et tribunaux.

En somme, Tayeb Louh, estimant que dans le domaine de ses compétences, la justice a été dotée d'un arsenal juridique pour exercer sa mission en toute transparence et clarté, loin de toute pression, indiquera que «les magistrats sont soumis uniquement à la loi et à leur conscience et ne doivent faire l'objet d'aucune pression qu'elle qu'en soit la source, y compris celle de la presse».

Là encore, il insistera une fois de plus sur l'impératif du respect du droit de réserve. «J'attends de

tous, juges, auxiliaires judiciaires, la famille de la défense, le respect du secret de l'instruction jusqu'à ce que l'affaire passe en audience publique», a-t-il soutenu.

## Révision de la loi sur les assurances sur le foncier

Enfin, dans le cadre de la révision du code civil en voie de finalisation, notamment dans son volet portant sur l'amélioration du climat des investissements, Tayeb Louh, soutenant que la poursuite du processus des réformes étant «inévitables», a indiqué que dans ce cadre, son département est en phase d'achever le projet de loi portant révision du code civil, notam-

ment dans son volet relatif à la révision de la loi sur les assurances sur le foncier. Une réforme qui dira-t-il viendra simplifier en toute transparence les décisions y afférentes et les adapter au contexte international et ce, en conformité avec les lois et conventions internationales auxquelles la justice algérienne ne peut rester à l'écart, notamment à l'ère de la mondialisation.

## Un concours des magistrats avant la fin de l'année

Enfin, en matière d'investissement dans la ressource humaine, Louh sans donner de date précise, a annoncé un concours des magistrats avant la fin de l'année en cours. Dans ce

contexte il fera part également de la révision de la formation dispensée au niveau de l'Ecole supérieure de la magistrature de Koléa. A ce propos, il dira qu'à partir de la rentrée prochaine, le cursus de la formation passera à quatre années au lieu de deux ans et qu'un nouveau programme pédagogique sera dispensé aux futurs magistrats.

Rappelons qu'auparavant Tayeb Louh a assisté à la cérémonie d'installation du nouveau président de la cour de M'sila, Mohamed Bouderbala, en remplacement de Mahmoud Azoune, muté à la Cour de Tebessa dans le cadre du mouvement partiel opéré le 17 juillet dernier par le chef de l'Etat, premier magistrat du pays.

L. N.

## Libertés religieuses Messahel prend part à Washington à une conférence ministérielle

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, prendra part, mercredi et jeudi à Washington, à une conférence ministérielle sur les libertés religieuses, à l'invitation du secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «La recherche et l'identification des voies comme des moyens susceptibles de contribuer à la promotion du dialogue entre les religions et les cultures seront au centre des travaux de cette conférence», précise la même source. M. Messahel s'entretiendra, en marge de cette conférence, avec des hauts responsables de l'Administration et du Congrès américains. O. N.

## Amélioration de l'apprentissage des élèves en langue arabe

# Évaluation des résultats de la formation des enseignants et inspecteurs

Une réunion consacrée à l'évaluation des résultats de la formation des inspecteurs et enseignants destinée à améliorer le niveau d'apprentissage des élèves en langue arabe s'est tenue, lundi, en présence de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, indique un communiqué du ministère. «Dans le cadre de la poursuite de la refonte pédagogique et de

l'amélioration du niveau d'apprentissage dans les langues essentielles, notamment l'arabe, la ministre a assisté à la présentation d'un exposé consacré à l'évaluation d'un travail encadré par une équipe de l'Inspection générale de la pédagogie sur les méthodes et moyens utilisés dans la formation des enseignants destinée à améliorer le niveau d'apprentissage des

élèves en langue arabe, en tant que langue d'enseignement et matière enseignée», ajoute le communiqué. L'exposé a été élaboré sur la base de l'analyse des résultats de l'enquête nationale réalisée par la tutelle sur les erreurs relevées dans les copies d'examen des élèves de cinquième année primaire et quatrième année moyenne, laquelle a démontré «l'impératif, pour le

ministère, de réfléchir à des mécanismes pédagogiques pratiques pour leur traitement», précise le document. Le ministère de l'Education nationale avait assigné à un groupe d'inspecteurs qualifiés la mission d'élaborer un guide de formation, destiné à l'ensemble des inspecteurs et enseignants de la langue arabe dans le cycle primaire. Lamia F.



Démenti de l'ambassade de France

# Pas de gel des rendez-vous pour le visa

■ Dans un communiqué diffusé hier, l'ambassade de France à Alger, a indiqué que les informations faisant état d'une supposée «impossibilité d'obtenir un rendez-vous de demande de visas avant juillet 2019» sont «erronées».

Par Meriem Benchaouia

Le lundi 23 juillet 2018, des informations erronées ont été publiées au sujet des procédures de prise de rendez-vous pour les demandes de visas pour la France auprès du prestataire VFS Global. Certains médias ont fait état d'une supposée «impossibilité d'obtenir des rendez-vous de demande de visas avant juillet 2019». L'ambassade de France en Algérie dément cette information et confirme qu'il n'y a aucun gel des demandes de rendez-vous pour l'année à venir concernant les demandes de visas auprès du prestataire VFS Global. En effet, dans un communiqué diffusé hier, l'ambassade de France à Alger a indiqué que les informations faisant état d'une supposée «impossibilité d'obtenir un rendez-vous de demande de visas avant juillet 2019» sont «erronées». «Des informations erronées ont été publiées au sujet des procédures de prise de rendez-vous pour les demandes de visa pour la France auprès du prestataire VFS Global», a ajouté la même source, confirmant qu'«il n'y a aucun gel des demandes de rendez-vous pour l'année à venir» concernant les demandes de visa auprès de ce prestataire. La même source précise que chaque jour, entre 1 000 et 1 500 créneaux de rendez-vous étaient ouverts par le Consulat général de France, ajoutant que sur une période de deux mois, entre 60 000 et 90 000 rendez-vous sont proposés au public. L'accès à des créneaux disponibles est cependant «difficile» en raison d'«un niveau élevé de la demande et de l'intervention trop fréquente d'intermédiaires indésirables qui préemptent les rendez-vous disponibles pour ensuite les revendre», a expliqué la même source. Le Consulat

général de France et VFS Global travaillent à «des solutions techniques visant à écarter ces derniers» et invitent les particuliers à «ne pas faire appel à leur service», a recommandé la même source. L'ambassade a rappelé que la prise de rendez-vous s'effectue sur le site [www.Francevisas.gouv.fr](http://www.Francevisas.gouv.fr) sur lequel doit également être saisie la demande en ligne. Concernant les restrictions sur les visas dont se plaignent les Algériens depuis des mois, l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, dans un entretien paru il y a deux jours, dans les colonnes du «Quotidien d'Oran», a affirmé que personne «à ma connaissance, ne nous



P.V.D. R.



demande de réduire le nombre de visas en réaction à la limitation des importations françaises. Je peux vous assurer que nous n'avons pas de telles instructions.» La France continue à délivrer 400 000 visas et «ni le Consulat général, ici présent, dont c'est le métier de délivrer des visas, ni moi, dont ce n'est pas le métier de délivrer les visas, nous n'avons d'instructions en ce sens (ndlr réduire le nombre de visas)», a-t-il fait savoir. Pour lui,

la «combinaison de plusieurs facteurs» a conduit à la réduction du nombre de visas délivrés par la France ces derniers mois. Selon le diplomate français, l'introduction du logiciel «France visa» a «donné le sentiment aux Algérois que c'est devenu plus compliqué». A cela s'ajoute, le changement de prestataire à Alger : «nous sommes passés de TLS à VFS pour la prise de rendez-vous (...) ces deux éléments combinés font que la montée en

puissance de VFS, à Alger a pris du temps, il y a eu des bugs informatiques». Et du coup, avoue-t-il, «il y a eu moins de visas délivrés en avril, mai et juin parce qu'il y a eu moins de dossiers déposés. Mais encore une fois, je vous redis que ni le consul général de France à Oran ni celui d'Alger n'ont reçu d'instructions pour limiter ou réduire le nombre de visas en réaction à des restrictions sur les importations et ce, pour une raison

Béjaïa

## Les squatteurs de plages traqués

Les services de sécurité sévisent ces derniers jours contre les squatteurs des plages. Ils ont procédé au renforcement de la surveillance et le contrôle sur les plages et sur les parkings, aires réservées au stationnement des véhicules et aussi pour traquer les squatteurs des plages. Cette action accueillie avec une grande satisfaction par les estivants qui sont souvent apostrophés, parfois violemment, par des gens qui s'autoproclament gardiens de parkings, locataires des lieux ou carrément propriétaires des plages. En tous les cas, leurs comportements les démontent amplement. Ils défont

même les autorités. Ces actions ont été menées sur les plages de la côte-Est, notamment à Souk El-Tenine et Melbou, où les services de la Gendarmerie nationale ont détruit pas moins de 60 tentes appartenant à des squatteurs de plages qui les louent, sans aucune autorisation des services municipaux habilités à cela. Ils les louent à des prix dépassant tout entendement à des estivants qui ne peuvent que payer le prix demandé ou rentrer chez eux au risque de se faire matraqués. Des contrevenants parmi les squatteurs de plages ont été même présentés ces derniers jours devant la justice. Ces squatteurs

n'hésitent pas à racketter les vacanciers qui se résignent souvent par peur de représailles et par crainte pour leur intégrité physique ou la dégradation de leurs biens dont leurs véhicules pendant qu'ils sont en pleine baignade. Sur certaines plages, ils interdisent même aux estivants d'installer leurs tables, leurs tentes ou de planter leurs parasols dans le sable et même d'utiliser leurs chaises pour qu'ils leur louent, à un très fort prix, leur propre matériel. A Saket, ils ont envahi la plage avec leurs parasols et tables ne laissant aucun espace pour les vacanciers. Ils ont une méthode pour dissuader les

gens de s'y approcher. Ils prennent le soin d'installer très tôt leurs tables, de planter leurs parasols et transats tout au long des plages. Les vacanciers qui arrivent un peu plus tard ne trouvent pas de places où planter leurs parasols et quand ils veulent les implanter près du matériel des squatteurs ils sont vite encerclés par une meute de jeunes qui leur demandent, sans ménagement, de les enlever parfois avec la menace. Le stationnement est également un véritable souci pour les estivants, sans défense. Armés de gourdins, les «parkingueurs» sont à l'affût des vacanciers pour les racketter et

s'ils refusent de payer ils sont vite invités à rebrousser chemin et malheur à celui qui veut réclamer. Pour rappel, le wali par intérim Toufik Mezhoud avait dû se déplacer à Boulimat suite à plusieurs plaintes de vacanciers qui ne trouvent aucun lieu où planter leurs parasols. Le wali a menacé même de sévir contre les squatteurs des plages et instruit les gestionnaires des plages de faire leur travail et de signaler tout délitement aux services de sécurité afin d'intervenir pour garantir la quiétude des estivants et visiteurs de la wilaya.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

### Naissance d'un nouvel ordre mondial

Suite de la page une

L'idée que la Syrie peut renouer avec la paix, mais au prix d'une nouvelle guerre opposant l'Iran à certaines des puissances régionales, s'avère de plus en plus improbable. En fait, la paix en Syrie ne peut advenir que si cette deuxième guerre est mise en échec. A l'évidence, c'est à démêler cette difficulté que se consacre pour l'heure la diplomatie russe. Elle est la seule à pouvoir le faire. Les Américains peuvent prolonger la guerre, ils sont en mesure également de la transformer, de l'étendre dans la région, ils ne sont pas en capacité d'y mettre un terme par leurs seuls moyens, par leur seule puissance d'influence et de conviction, par leur toute-puissance autrement dit. Pour la première fois, les Russes leur sont nécessaires pour restaurer la paix au Moyen-Orient, jusque-là leur chasse gardée. Il est difficile de le voir avec la précision voulue pour le moment, mais tout porte à penser que le retour de la paix en Syrie sera le début d'un nouvel ordre mondial. La page ouverte par la chute du mur de Berlin est en train sous nos yeux de se tourner, à supposer que ce ne soit pas déjà fait. Cela n'aurait pas été possible sans la conjonction de deux choses, ou peut-être de trois, à l'origine sans lien entre elles: le retour en force de la Russie sur la scène internationale, sous la présidence de Vladimir Poutine, l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche, et la montée en puissance continue de la Chine, l'autre grand facteur de stabilisation. Le temps où les Etats-Unis décidaient de tout et tout seuls, pour le meilleur comme pour le pire, hélas le plus souvent pour le pire, prend fin sous nos yeux. Le sommet d'Helsinki pourrait bien ne pas être le premier et le dernier du genre.

M. H.

Véritable défi à relever

# Bedoui insiste sur le recouvrement fiscal par les communes

■ Le véritable défi pour les communes, à l'heure actuelle, consiste à améliorer les mécanismes de recouvrement fiscal à même de contribuer au renforcement de leurs budgets.

Par Louiza Ait Ramdane

L'amélioration du recouvrement fiscal des communes est un véritable casse-tête des pouvoirs publics qui appellent les communes au niveau national à fournir plus d'efforts pour réaliser cet objectif. Elles sont également appelées à la réhabilitation de leurs biens et la mise en valeur des domaines exploités par les investisseurs privés, a souligné le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, lors d'une visite de travail à la wilaya de Saida. Cette requête est expliquée par le taux de recouvrement de la taxe foncière et de l'assainissement qui demeure très faible, d'où la nécessité, pour les communes d'améliorer les mécanismes de recouvrement et de développer les méthodes de travail, a précisé encore le ministre. Invitant les services des impôts à accompagner les 1 541 communes que compte le pays avec de nouvelles méthodes, le ministre de l'Intérieur a évoqué la possibilité de désigner un inspecteur des impôts au niveau de chaque commune, ce dernier sera orienté pour la mise en place de la



cartographie du recouvrement, avant de mettre l'accent sur la concrétisation de cette approche, d'autant que la majorité des présidents d'APC sont de nouveaux élus. Lors de sa visite, le ministre a procédé, au niveau de la même commune, à la pose de la première pierre d'un CEM s'inscrivant dans le cadre du programme d'urgence dont a bénéficié la wilaya de Saida et qui a permis de lever le gel sur 32 établissements éducatifs, a mis l'accent sur le res-

pect des délais de livraison du projet, à savoir la prochaine rentrée scolaire. M. Bedoui a inauguré un établissement public hospitalier de 60 lits, troisième du genre après ceux réalisés au niveau des communes de Youb et de Sidi Boubaker. Le ministre s'est déplacé ensuite à la commune de Ouled Brahim pour l'inauguration d'un siège APC. A Ain Lahdjar, le ministre a présidé également la cérémonie de l'ouverture des sièges d'APC et de daïra. Rappelant la décision por-

tant le traitement de tous les documents biométriques au niveau des mairies, M. Bedoui a souligné à Ain Lahdjar «la nécessité de numériser les archives au niveau des daïras et des mairies». «L'Etat est déterminé à assainir le foncier agricole et industriel», a précisé le ministre lors de sa visite d'une exploitation agricole privée, mettant en avant le soutien, l'accompagnement et l'encouragement de l'Etat en faveur des investisseurs sérieux. Le ministre de

l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a poursuivi hier sa visite de travail à la wilaya de Saida et devait, au deuxième jour de son déplacement, s'enquérir de nombre de projets de développement au niveau des daïras de Saida et de Sidi Boubakar. Bedoui a souligné que le programme d'habitat initié par le président de la République se concrétise quotidiennement sur le terrain. «Les projets d'habitat, lancés à travers tout le pays et pour lesquels l'Etat a mobilisé tous les moyens, connaissent un rythme de réalisation avancé et seront livrés dans les délais impartis», a-t-il assuré. Dans ce contexte, il a évoqué l'«important» programme d'habitat de 2 200 logements de type LPL qui sera attribué dans la wilaya de Saida au début des mois d'août et novembre prochains ainsi qu'au début de l'année prochaine. Le ministre a exhorté les autorités concernées à réserver des assiettes au sein des groupements d'habitat à l'investissement privé pour la réalisation de structures sportives, de centres commerciaux et autres structures d'accompagnement afin de donner une nouvelle dynamique à ces cités et créer des emplois. L. A. R.

Décédé samedi à l'âge de 91 ans dans un hôpital français

## Arrivée à Alger de la dépouille mortelle du colonel Ahmed Bencherif

La dépouille mortelle du défunt Moudjahid Ahmed Bencherif, décédé samedi dernier à l'âge de 91 ans dans un hôpital français, est arrivée hier à l'aéroport international Houari-Boumediène, à Alger. Etaient présents à l'aéroport lors de l'arrivée de la dépouille qui était recouverte de l'emblème national, les représentants de certains ministères, des personnalités politiques et nationales ainsi que la famille, les amis et les compagnons du défunt. Dans un climat de tristesse, les présents ont rendu le dernier hommage au défunt et récité la Fatiha à la mémoire du moudjahid dont l'enterrement aura lieu dans sa wilaya natale Djelfa. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait adressé un message de condoléances à la famille du défunt colonel Ahmed Bencherif, dans lequel il a affirmé que l'Algérie avait perdu «un vaillant moudjahid et un

novembriste hors pair». «Avec la disparition du colonel Ahmed Bencherif, l'Algérie perd un vaillant moudjahid et l'un des novembristes qui avait écrit son histoire en lettres d'or», a écrit le président dans son message, ajoutant que «le défunt représentait toute une génération dévouée à sa patrie, une génération qui a su faire preuve de courage et de bravoure dans les champs de bataille et d'une grande détermination pour l'édification d'une société vivant à la faveur de la

paix et de la sérénité». «Vaillant, courageux et fin gestionnaire des affaires militaires, feu Bencherif, rompu aux arts du combat, a lutté avec bravoure aux côtés de ses compagnons contre les forces coloniales, ce qui lui avait valu le grade de colonel. Après l'indépendance, il fut à l'avant-garde des artisans de l'Etat algérien moderne à travers les différents postes de responsabilité qu'il avait eu à occuper, notamment à la tête de la Gendarmerie nationale», avait rappelé le Président.

Déserteur de l'armée française le 3 juillet 1957, avec une partie de sa compagnie dans la région de Sour El Ghozlane, le défunt a été nommé responsable des opérations à la Wilaya IV historique. Il est dépêché par le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) pour mettre de l'ordre dans la Wilaya IV. Il réussit donc à franchir la «Ligne Maurice» pour rejoindre le maquis de l'Algérois. Capturé par l'armée française dans la nuit du 23 au 24 octobre

1960, il sera jugé, condamné à mort et emprisonné jusqu'au cessez-le-feu. Nommé, après l'indépendance, à la tête du corps de la Gendarmerie nationale dont le mérite de sa création lui revient, feu Bencherif était également membre du Conseil de la révolution à l'ère du défunt président Houari Boumediène. Dans les années 70, il a été nommé ministre de l'Environnement, avant de prendre sa retraite.

Hani Y.

La police sévit contre les motocyclistes à Béjaïa

## 2 023 motos contrôlées depuis le début de la saison estivale

Les services de la sûreté de wilaya ont contrôlé, depuis le début de la saison estivale, pas moins de 2 023 motos dans le cadre d'une campagne de sensibilisation des motards contre les accidents de la route, le respect du code de la route et le port du casque de sécurité. Selon la cellule de com-

munication de la sûreté de wilaya, «ces contrôles se sont soldés par 400 amendes forfaitaires pour non-respect du code de la route». La police a procédé également au retrait de 325 permis de conduire comme elle a élaboré 123 dossiers d'infractions liées au défaut de police d'assurance. Par ailleurs, 83

motards ont été transférés aux différents commissariats de la wilaya pour défaut total de papiers alors que 27 motos ont été mises en fourrière. «Cette campagne a pour but d'instaurer la quiétude aux citoyens et garantir leur sécurité et va se prolonger dans la durée», assure notre source.

H. C.

Radio culture et Radio Soummam

## L'animateur Zoubir Lahdiri n'est plus

L'animateur de Radio Culture et ex-animateur et journaliste de Radio Soummam a été enterré avant-hier au cimetière de Ain Bénian, à Alger, en présence des membres de sa famille, ses amis, proches et ses col-

lèges de la radio. Il part, laissant derrière lui une femme et deux enfants. Pour rappel, Zoubir Lahdiri, âgé de 61 ans, a travaillé plus de 15 ans à Radio Soummam, soit dès son ouverture le 16 août 1996, avant de finir

sa carrière à Radio Culture et a pris sa retraite le 30 juin 2017. Il était le premier à avoir présenté le journal en langue arabe sur cette chaîne. Il avait animé plusieurs émissions radiophoniques, dont deux sur l'économie

et sur l'histoire antique et moderne de la région. Il a été parmi les cinq ou six premiers animateurs des radios locales, faisant ses débuts à Radio Mitidja et a travaillé dans la presse écrite, notamment «Alger-Républicain».

La triste nouvelle du décès de Zoubir Lahdiri suite à un malaise a affecté sa famille et ses collègues qui témoignent tous de sa gentillesse et surtout de l'humour qui ne le quittait jamais. Repose en paix Zoubir. H. C.



## Produits alimentaires

## Hausse de la facture des importations

■ La facture d'importation des produits alimentaires a connu une légère hausse au premier semestre 2018, tirée essentiellement par l'augmentation des importations des céréales et du lait, selon les Douanes.

Par Faiza O.

La facture d'importation du Groupe des produits alimentaires a atteint 4,59 milliards de dollars (mds usd) entre janvier et fin juin 2018 contre 4,43 mds usd durant la même période de 2017, soit une hausse de 153 millions de dollars (+3,45%), détaille le Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes. Sur les 4,59 mds usd d'importations alimentaires globales, les six principaux produits alimentaires (céréales, laits, sucre et sucreries, café et thé, légumes secs et viandes) ont été importés pour 3,335 mds usd au 1<sup>er</sup> semestre de 2018 contre 3,330 mds usd sur la même période de 2017, en hausse de 0,15%.

Ainsi, la facture des céréales, semoule et farine, représentant plus de 36% des importations alimentaires de l'Algérie, a grimpé à 1,67 mds usd contre 1,47 mds usd, soit une augmentation de près de 207 millions de dollars, en augmentation de 14,07% entre les deux périodes de comparaison. Les importations en lait et matières premières des produits laitiers ont également enregistré une hausse en s'établissant à 785,5 millions usd contre 763,52 millions usd, en hausse de près de 22 millions usd (+2,9%). En revanche, les importations pour le reste des produits alimentaires essentiels ont enregistré des baisses. Ainsi, la facture d'importation du sucre et sucreries a diminué à 438,94 millions usd contre 585,14 millions usd, en baisse de 146,2 millions usd (-25%). Quant aux importations des viandes, elles ont reculé en s'établissant à 106,4 millions usd contre 140,03 millions usd, en baisse de 33,6 millions usd (-24,02%). Pour les légumes secs, ils ont baissé à 147,41 millions usd contre 167,44 millions usd (-12%). De même, les importations du café et thé ont enregistré une baisse à 179,93 millions usd contre 203,96 millions usd (-11,8%). En dehors de ces six principaux produits, le reste du Groupe des produits alimentaires a été



PHOTO: E. SORAYAJI/A.

importé pour 1,25 mds usd de janvier à fin juin 2018 contre 1,1 mds usd de janvier à fin juin 2017 (+13,4%). Concernant les huiles destinées à l'industrie alimentaire (classées dans le Groupe des biens destinés au fonctionnement de l'outil de production), leurs importations ont augmenté

à 447,02 millions usd sur les six premiers mois de 2018 contre 434,82 millions usd sur la même période de 2017 (+2,8%). Ainsi, la facture globale du Groupe des produits alimentaires et des huiles destinées à l'industrie alimentaire s'est chiffrée à 5,037 mds usd au 1<sup>er</sup> semestre 2018

contre 4,871 mds usd au premier semestre 2017, en hausse de 3,41%.

### Les importations des médicaments en nette hausse

Par ailleurs, la facture d'im-

portation des médicaments a nettement augmenté en se chiffrant à 1,09 mds usd sur les six premiers mois 2018 contre 883,52 millions usd à la même période de 2017, en hausse de plus de 208,48 millions usd (+23,7%).

Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises, dont des produits alimentaires, avaient été mis en place en janvier 2018 dans le but de réduire le déficit commercial et de promouvoir la production nationale.

Il avait ainsi été décidé de la suspension provisoire d'importation de plus de 800 produits et l'instauration de mesures à caractère tarifaire prévues par les dispositions de la loi de finances pour 2018, et ce, à travers l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30% et le relèvement des droits de douane pour des produits alimentaires. En outre, la loi de finances complémentaire 2018 a institué un droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) applicable aux opérations d'importation de marchandises, qui est fixé entre 30% et 200%.

Il sera perçu en sus des droits de douane.

L'entrée en application du DAPS est prévue pour septembre 2018, a indiqué récemment le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

F. O./APS

## Pétrole

## Le Brent à plus de 73 dollars à Londres

Les cours du pétrole repartaient en hausse hier en cours d'échanges européens, alors que les investisseurs peinent à se positionner entre le risque sur la demande créé par la guerre commerciale et les craintes de perturbations marquées de la production. A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 73,17 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 11

cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance prenait 34 cents à 68,23 dollars. Le marché du brut observe les échanges entre Téhéran et Washington, alors que certains parient encore que, malgré les sanctions américaines contre l'Iran, des pays qui importent du pétrole iranien obtiendront une exemption de la

Maison-Blanche pour continuer à le faire. Sans exemption, et si les importateurs ne veulent pas défier les Etats-Unis, l'essentiel des extractions du troisième producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) disparaîtra du marché mondial en novembre. Pourtant, les prix de l'or noir ont reculé en fin de séance lundi. «La grande crainte pour les investisseurs pétroliers est que l'Arabie saoudite n'augmente trop sa production

avant la date limite de novembre et le début des sanctions américaines contre l'Iran», a commenté un analyste. Dans ce contexte, les prix ne grimpaient pas, même si l'Iran a également menacé de fermer l'accès au détroit d'Ormuz, qui contrôle le Golfe et par où passe jusqu'à 30% du pétrole mondial transitant par voie maritime. «L'Iran et les Etats-Unis s'attaquent à coup de messages en lettres majuscules (sur Twitter), destinés à leurs audiences nationales respectives, mais le risque d'escalade militaire est pour l'instant limité», a estimé un autre analyste. Par ailleurs, les tensions commerciales entre les Etats-Unis, la Chine et l'Union européenne pourraient peser sur ces géants économiques et limiter leur demande. Aujourd'hui, les marchés prendront connaissance des données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'Energie sur les stocks de pétrole des Etats-Unis arrêtés au 20 juillet. La fédération professionnelle de l'American Petroleum Institute (API) devait publier ses propres chiffres sur le sujet hier après la clôture européenne.

## Changes

## L'euro en baisse légère face au dollar

L'euro reculait légèrement hier face au dollar après un indicateur moins bon que prévu pour la zone euro, et alors que la devise chinoise continuait sa chute face au billet vert, touchant un plus bas depuis juin 2017. En fin de matinée, la monnaie unique européenne s'échangeait pour 1,1682 dollar, contre 1,1692 dollar lundi soir. La devise européenne baissait face à la monnaie japonaise à 129,96 yens contre 130,19 yens lundi soir. Le dollar baissait légèrement face au yen à 111,25 yens contre 111,35 yens lundi soir. Le gouvernement chinois s'est réuni lundi autour du Premier ministre Li Keqiang pour adopter une série de mesures fiscales et financières destinées à soutenir la demande intérieure, alors que la guerre

commerciale avec Washington a des conséquences sur la croissance. Selon le communiqué diffusé dans la soirée par le gouvernement, Pékin va suivre «une politique budgétaire plus active», autorisant un plus grand nombre d'entreprises à déduire de leurs impôts leurs dépenses de recherche et développement. La banque centrale a aussi injecté lundi 502 milliards de yuans (63 milliards d'euros) dans l'économie par le biais de prêts à un an au secteur bancaire, soit la plus grosse injection de liquidités de ce type depuis leur création il y a quatre ans. L'euro, de son côté, évoluait en légère baisse face au dollar, à deux jours d'une réunion de la Banque centrale européenne (BCE) et après la publication hier d'un indicateur moins bon

que prévu. Les cambistes gardaient mardi également un œil sur le yen japonais, alors que la réunion de la Banque du Japon (BoJ), prévue la semaine prochaine, a donné lieu à des rumeurs de normalisation monétaire, faisant s'apprécier la devise. En juin, la BoJ avait reconduit sans surprise ses mesures d'assouplissement monétaire, sur fond de faiblesse continue de l'inflation qui plafonne sous 1% dans l'archipel, cinq ans après le lancement de sa politique monétaire ultra-accommodante qui a jusqu'à présent échoué sur ce point. La monnaie chinoise valait 6,8200 yuans pour un dollar, contre 6,7986 yuans pour un dollar lundi après-midi.

R. E.

Assia D./Agences

Jijel

# 24 milliards DA pour désenclaver et développer le réseau routier

■ Le ministre des Travaux publics et du Transport, Abdelghani Zaâlane a indiqué lundi soir à Jijel que cette wilaya a bénéficié au titre du programme du secteur d'une enveloppe financière de 24 milliards DA en vue de contribuer à son désenclavement et au développement de son réseau routier.

Par Hocine A.

Lors de l'inauguration de la première tranche du front de mer à la cité Assaoussé, le ministre a souligné que cette visite de deux jours vise à apprécier la mise en œuvre de l'«important» programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika réservé à cette wilaya qui contribue à rompre l'enclavement de Jijel. «Ce désenclavement requerra de grandes ressources financières pour réaliser des routes et des tunnels car le coût du kilomètre dans cette wilaya deux à trois fois supérieur à celui du kilomètre dans d'autres wilayas», a affirmé M. Zaâlane. Il a également assuré que ce programme ne sera pas réservé aux seules routes nationales connaissant actuellement des travaux d'élargissement et de

réhabilitation et aux chemins de wilaya mais portera sur des opérations de proximité dans les régions montagneuses «pour favoriser la fixation de la population et y créer des économies locales». La pénétrante autoroutière Djendjen-El Eulma (Sétif) rompra l'enclavement de cette wilaya et en renforcera l'attractivité notamment de son port qui compte parmi les plus grands du pays permettant le mouillage de gros navires avec une importante aire pour les containers, a relevé le ministre ajoutant que la wilaya compte un aéroport et une grande zone industrielle à Bellara et est desservie par le chemin de fer. La wilaya aura, dans le cadre du plan de développement de son port, une gare maritime à l'instar des sept autres existants dans le pays, a affirmé le ministre qui a estimé



que la levée du gel sur les projets permettra le développement du transport maritime des personnes et des marchandises. Il a également noté que les opérateurs étrangers contrôlent 90 % des opérations de transport maritime de marchandises. Concernant l'ouverture d'une liaison aérienne entre Jijel et Oran, le ministre a indiqué que la demande des autorités locales a été transférée par ses services à la compagnie Air Algérie estimant que les investissements engagés dans la wilaya exige de

garantir des liaisons avec la capitale et les wilayas voisines. Le ministre a inauguré un échangeur sur la RN-43 près de Tassousset dans la commune Emir Abdelkader desservant le pôle universitaire de la localité et a exhorté les responsables locaux à parachever les travaux restant incluant notamment la signalisation horizontale et verticale. Il a également inauguré la première tranche du projet de consolidation et aménagement du front de mer de la cité Assaoussé le long de 650 mètres

pour 538 millions DA et a exprimé sur site sa satisfaction de la qualité des travaux invitant les responsables concernés à maintenir le même niveau de qualité pour la suite des travaux qui concerneront 550 mètres pour 500 millions DA. Le ministre présidera dans la soirée à la maison de la culture Omar Ousseddik une cérémonie de distinction des élèves méritants des trois paliers de l'enseignement et poursuivra mardi sa visite par l'inspection de plusieurs projets dans nombre de communes. H. A./APS

Tlemcen

## Une wilaya touristique de dimension internationale par excellence

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Abdelkader Benmessoud, a estimé que Tlemcen est une wilaya touristique de dimension internationale par excellence grâce aux réalisations dont elle a bénéficié.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail à Tlemcen, le ministre a ajouté que cette wilaya a acquis cette dimension grâce à ses réalisations, dont la récente ouverture, en ce début de saison estivale, de 7 hôtels en plus de ses monuments et sites archéologiques, historiques et religieux qui reflètent la profondeur historique de l'Algérie. Abdelkader

Benmessoud a souligné que l'actuelle saison estivale se distingue la dynamique marquant le secteur à la faveur de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et de son programme visant à impulser un élan nouveau au secteur. Dans ce contexte, il a fait état des travaux de réhabilitation des infrastructures existantes et du lancement d'autres projets.

Les deux stations thermales de Hammam Boughrara et Chigueur, faisant l'objet de travaux de réhabilitation, seront prêtes dans un an. «Il s'agit de grands investissements initiés par l'Etat pour

relancer le tourisme thermal», a-t-il précisé. Le ministre a insisté sur la nécessité d'impliquer les agences de tourisme dans la stratégie de réhabilitation du tourisme, à travers l'initiative et la mise en place d'un programme d'attrait des touristes dans le cadre de la promotion du tourisme national. Lors de cette visite, le ministre a inspecté le camp d'été de l'entreprise s Naftal à la plage Tafssout, dans la commune de Honaine. Il a donné le coup d'envoi des travaux de réhabilitation du bain traditionnel de Hammam Boughrara pour un montant de 550 millions DA et ceux de la reprise des travaux d'aménagement de la salle

de conférences de l'hôtel les Zianides, relevant de l'entreprise de gestion touristique (EGTT) pour un coût de 100 millions DA. Le ministre a pris connaissance d'une étude de réhabilitation de la station thermale de Chigueur, dans la commune de Hammam Boughrara comme il a inspecté les travaux de réhabilitation de l'hôtel 1/2 Tafna de Maghnia pour un investissement de 886 millions DA. Enfin, le ministre a inspecté les conditions de déroulement de la saison estivale au niveau de la plage de Marsat Ben M'hidi.

S. H.

Ghardaïa

## Reconversion au gaz naturel du réseau de distribution de Guerrara

Une opération de reconversion de l'actuel réseau de distribution de gaz propane de la ville de Guerrara (120 km à l'est de Ghardaïa) en réseau de distribution de gaz naturel, a été lancée avec un investissement de 94 millions DA, a-t-on appris hier de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz du Centre (SDC, filiale de Sonelgaz). Elle permet, outre de reconverter, moderniser et renforcer le réseau existant de 17 km en un réseau performant répondant aux normes universelles de sécurité pour la distribution du gaz naturel, de remplacer les détenteurs et de procéder à l'alésage et aux changements de becs, précise la SDC dans un communiqué. L'opération de reconversion des infrastructures nécessaires à l'in-

troduction du gaz naturel dans la ville de Guerrara a débuté lundi et vise à améliorer le confort de vie de la population en utilisant le gaz naturel comme ressource thermique au lieu du gaz propane coûteux, souligne le même document. Ce modèle énergétique, moins coûteux et indépendant de la contrainte du trans-

port routier, comparativement au gaz propane, permet aux 8 730 ménages de la région de Guerrara de s'équiper en appareils (cuisinières, fours, chauffe-eau, chauffages) fonctionnant au gaz naturel. Plus de 50 km de réseau de transport de gaz de haute pression (70 bars) et plus de 17 km de basse pression (04

bars) ainsi qu'un poste de détente de distribution publique de gaz d'une capacité de 15 000 m<sup>3</sup>/h, ont été réalisés pour permettre à la population de Guerrara un raccordement sécurisé au gaz naturel, a-t-on ajouté. Ce nouveau réseau de gaz naturel permet aussi d'accroître les capacités de raccordement des

abonnés, de réduire les risques d'accidents, notamment par les navettes de transports de gaz propane sur la route, et d'impulser une dynamique à l'investissement dans la région et au développement local.

F. K./APS

Khenchela

## Ouverture «prochaine» d'un nouveau marché de proximité

Un marché de proximité de fruits et de légumes sera «prochainement» ouvert à Khenchela, a-t-on appris auprès du directeur local du commerce, Djamel Hamzaoui. Ce responsable a indiqué que ce marché, le troisième du genre dans la ville de Khenchela, va permettre, d'une part, de résorber le commerce informel, et d'autre part, de faciliter les achats pour les citoyens

et de flouer les caisses de la commune. Implanté à l'entrée de la ville de Khenchela, ce marché de proximité viendra s'ajouter aux deux autres déjà existants au chef lieu de wilaya, sur les routes de Babar et El Izar et qui disposent de plus de 110 carrés, a-t-il ajouté. Après avoir évoqué les efforts locaux pour la résorption du commerce parallèle, M. Hamzaoui a indiqué que ce nouveau marché

a été doté de toutes les commodités nécessaires pour permettre une meilleure commercialisation des produits agricoles au profit du consommateur. Ce responsable a également fait savoir que plus de 30 jeunes activistes auparavant dans le secteur informel, allaient bénéficier de carrés de ce marché.

R.R.





## Sahara occidental

# L'américain Innophos annonce l'arrêt des achats de phosphate sahraoui

■ La compagnie américaine Innophos a annoncé dans un communiqué l'arrêt des achats de minerai de phosphate sahraoui, une décision constituant un nouveau revers pour le Maroc qui poursuit le pillage illégal des ressources du Sahara occidental.

Par Sara H.

« **D**ans le cadre de l'engagement d'Innophos à l'égard de la responsabilité sociale globale et de la bonne gestion des entreprises, Innophos ne participera plus indirectement à la chaîne d'approvisionnement en matières premières provenant de la région du Sahara occidental en Afrique », a indiqué la compagnie américaine dans un communiqué. Client clé du phosphate du Sahara occidental, Innophos Holdings a cessé ses achats directs auprès de l'exportateur marocain au Sahara occidental, mais a maintenu son approvisionnement en phosphate sahraoui auprès de la compagnie canadienne d'importation de fertilisants PotashCorp, baptisée aujourd'hui Nutrien INC après sa fusion avec un autre importateur canadien Agrium INC. « La compagnie n'a pas effectué des achats directement (du Sahara occidental) depuis trois ans », a précisé Innophos dans son communiqué. Par cette décision, Innophos met fin à son implication dans la commercialisation illégale des ressources sahraouies. L'observatoire des ressources du Sahara occidental a révélé dans son rapport 2016 sur le commerce mondial des phosphates du Sahara occidental, que la compagnie américaine Innophos avait été un acheteur clé de phosphate provenant du Sahara occidental. Les deux usines de Nutrien INC, et Innophos à Geismar en Louisiane sont reliées par un pipeline transportant les dérivés de phosphate. La compagnie américaine avait admis, dans son dernier rapport annuel de 2016, l'achat du minerai conflictuel à travers PotashCorp. « Nous sommes également soumis à des risques découlant des conditions sociales et politiques locales dans les juridictions d'où provient le minerai de phosphate qui soutient nos activités », a souligné le groupe dans son rapport. « Le minerai de phosphate utilisée par PCS (PotashCorp) pour approvisionner en MGA (Merchant



Grade Acid) notre usine de Geismar, en Louisiane, est l'objet de ces conditions politiques et sociales au Sahara occidental, où PCS s'approvisionne en minerai de phosphate, territoire qui a connu une longue histoire de bouleversements sociaux et politiques », a-t-il constaté.

## L'Amrpenws salue la décision

L'Association pour la surveillance des ressources et la protection de l'environnement au Sahara occidental (Amrpenws) a salué la décision de la société américaine (Innovo holdings) qui a suspendu ses opérations d'importation du phosphate provenant du Sahara occidental, qualifiant cette démarche de nouvelle victoire réalisée par la question sahraouie. Reprenant des informations communiquées par le site « Business Wire news », l'association a indiqué dans un communiqué diffusé par l'Agence de presse sahraouie (SPS) que « dans le cadre des acquis réalisés par la question nationale au double plan continental et international, la société internationale "Innovo Holdings", cotée à la bourse Nasdaq, a annoncé sa décision de suspendre définitive-

ment l'importation du phosphate originaire du Sahara Occidental, et ce, dans le cadre de son initiative stratégique pour la réorganisation de ses politiques et son engagement en faveur de la responsabilité collective des sociétés ». L'Amrpenws a rappelé, dans ce sens, que la société américaine a suivi l'exemple d'une firme canadienne, son fournisseur principal en phosphate, impliquée dans l'importation de la moitié du phosphate sahraoui depuis 2013 et qui a décidé, suite à d'importantes pressions, d'arrêter sa contribution au pillage des ressources sahraouies. « Nous saluons cette courageuse décision et nous la considérons comme une nouvelle victoire qui vient s'ajouter aux victoires réalisées par le peuple sahraoui. Nous appelons la société américaine à présenter ses excuses au peuple sahraoui pour toutes ses

anciennes activités », a ajouté le communiqué de l'Amrpenws. L'Association avait appelé, récemment, l'ONU et le Conseil de sécurité à intervenir en urgence pour mettre fin au pillage du phosphate sahraoui estimé à plus de 61 000 tonnes. Elle a réitéré, à ce titre, sa détermination à poursuivre « l'observation et le suivi, voire la mise à nu des pratiques de ces navires, non seulement au Sahara occidental, mais également à travers tous les ports du monde et par tous les moyens », mettant l'accent sur le fait que toute activité étrangère exercée à l'intérieur du Sahara occidental est « une consécration et une légitimation » de l'occupation et de la souffrance du peuple sahraoui. Un nouveau rapport annuel de l'Observatoire des ressources du Sahara occidental (WSW), publié en avril 2018, avait révélé qu'une quantité de plus de

1,5 million de tonnes de phosphate provenant du Sahara occidental occupé pour une valeur de plus de 142 millions de dollars, a été exportée illégalement par le Maroc en 2017. En 2017 « un volume de 1,59 million de tonnes, d'une valeur estimée à 142,74 millions de dollars ont été expédiés illégalement dans 27 vraquiers », souligne le 5<sup>e</sup> rapport « P pour Pillage » de 48 pages de WSRW sur le phosphate du Sahara occidental. Au total, 6 entreprises dans 5 pays à l'échelle internationale ont importé du phosphate provenant du Sahara occidental en 2017, et environ 70 entreprises dans le monde ont été identifiées comme possédant ou exploitant les navires qui effectuent les transports du minerai. En 2012, il y avait 15 importateurs dans 12 pays.

S. H./APS

## Libye

### Entretien al Sarraj-Le Drian sur l'avancement du processus politique

Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, est arrivé en Libye où il a eu un entretien avec le Chef du gouvernement d'union nationale (GNA), Fayez al-Sarraj, sur l'avancement du processus politique libyen et la mise en œuvre de l'accord de Paris qui prévoit des élections en décembre dans le pays, ont rapporté les médias. M. Le Drian a rencontré Fayez al-Sarraj qui dirige le gouvernement d'union libyen, reconnu par la communauté internationale, en début de matinée à Tripoli, avant une série d'entretiens avec différents acteurs politiques. Il faut « faire aboutir le processus qui a été validé lors de la réunion de Paris

le 29 mai », a martelé Le Drian dimanche soir à Tunis. Les principaux protagonistes de la crise libyenne, dont le Premier ministre du GNA al Sarraj et le maréchal Haftar, se sont engagés à Paris à tenir des élections législatives et présidentielle le 10 décembre pour tenter de sortir leur pays de la crise. Jean-Yves Le Drian veut pousser à l'organisation des élections libyennes en décembre. « Il faut continuer à pousser avec ceux qui sont déjà dans le processus (de Paris), à l'élargir à d'autres », a-t-on expliqué dans l'entourage du ministre. Avec une première exigence, trouver un compromis sur une « base constitutionnelle »

et une loi électorale d'ici au 16 septembre, alors qu'acteurs politiques et milices continuent à se disputer le contrôle du pays. Nombre d'observateurs jugent le calendrier trop ambitieux au vu des rivalités sur le terrain et préconisent de stabiliser en premier lieu l'économie. Sept ans après la chute de l'ancien régime de Mâammar Kaddafi en 2011, la Libye est en proie aux rivalités politiques, avec deux autorités politiques rivales, le GNA à Tripoli et une basée dans l'Est soutenue par le maréchal Khalifa Haftar. L'économie du pays est chancelante malgré de grandes richesses pétrolières.

Farid M./Agences

Tunisie

### Un incendie ravage une grande menuiserie dans la zone industrielle de Jebel Oust

L'INCENDIE qui s'est déclaré à complètement ravagé une grande menuiserie dans la zone industrielle de Jebel Oust, dans le gouvernement de Zaghouan, rapporte l'agence TAP, citant le directeur régional de la Protection civile, le colonel Salem Youssefi. « Toutes les unités de la Protection civile de Zaghouan, aidées par des unités venues du gouvernement de Tunis, ont été dépêchées sur les lieux de l'incendie pour circonscrire les feux et ont réussi à les empêcher de s'étendre à un café mitoyen », a indiqué cette source. Il a déclaré que les feux n'ont pas été totalement maîtrisés et que les causes en sont inconnues, précisant que la menuiserie couvre une superficie de 1 000 mètres carrés et emploie 150 ouvriers. R. M.



## Élections au Pakistan

# Les thèses extrémistes gagnent du terrain

■ La campagne pour les législatives de mercredi au Pakistan a vu certains candidats, dont le favori Imran Khan, aller à la pêche aux voix en popularisant des thèses extrémistes comme la question du blasphème, au risque d'aggraver les tensions religieuses dans le pays.

Par Rosa C.

Le malaise est d'autant plus vif que le pays a été frappé à la mi-juillet par une série d'attentats sanglants revendiqués par des insurgés fondamentalistes qui ont fait au moins 175 morts. Dans ce contexte tendu, les minorités religieuses comme les Ahmadis, une branche de l'islam considérée comme hérétique et persécutée de longue date car ses membres croient en un prophète postérieur à Mohamed, se sentent particulièrement vulnérables. «Auparavant, seuls quelques extrémistes répandaient de la haine contre les Ahmadis», observe Amir Mehmood, un membre de cette communauté fréquemment attaquée sur la question du blasphème, qui au Pakistan est réprimé par la loi. «Maintenant, des partis domi-

nants comme le PTI le font», soupire-t-il à propos du Pakistan Tehreek-e-Insaf (PTI, ou Mouvement du Pakistan pour la justice), le parti de l'ancien champion de cricket Imran Khan, l'un des favoris du scrutin. Le blasphème est une question très sensible au Pakistan, susceptible d'enflammer les foules. De simples rumeurs ont souvent provoqué émeutes et lynchages. La loi, controversée, prévoit jusqu'à la peine de mort. Ses contempteurs soulignent que le texte est régulièrement détourné et de fausses accusations utilisées pour régler des différends personnels ou faire taire les voix libérales. Imran Khan a pour sa part clairement pris parti: le PTI est «entièrement» favorable à la loi anti-blasphème et «la défendra», a-t-il lancé début juillet en public. «Aucun musulman ne peut se dire musulman s'il ne



Ph. &gt; D. R.



## Points chauds

### Victoires

Par Fouzia Mahmoudi

Si Donald Trump semble ces derniers jours être hautement occupé par sa guerre des mots avec les autorités iraniennes, aux Etats-Unis, l'enquête du FBI concernant les ingérences supposées de la Russie lors de la campagne présidentielle américaine de 2016 continue son cours avec son lot de révélations hebdomadaires. En effet, des documents classés secret ont été publiés cette semaine par des médias américains révélant les soupçons de collusion portant sur Carter Page, un ancien conseiller de Donald Trump. Le FBI soupçonnait, avant l'élection de Donald Trump, un ancien conseiller de sa campagne d'avoir des liens avec la Russie, ont révélé des documents top secret publiés samedi par des médias américains. Carter Page, conseiller pour la politique étrangère de l'équipe Trump pendant sa campagne, est directement nommé dans un document de la juridiction chargée de contrôler la surveillance d'espions, la Foreign Intelligence Surveillance Court, daté d'octobre 2016, selon les éléments publiés par le «New York Times». «Le FBI pense que Page a été l'objet d'un recrutement ciblé par le gouvernement russe», selon ce texte rédigé par un agent de la police fédérale, dont de larges parts ont été caviardées avant publication. Cette publication intervient un peu plus d'une semaine après l'inculpation, par le procureur spécial chargé d'enquêter sur cette ingérence du Kremlin, de douze agents du renseignement russe pour avoir piraté les ordinateurs du parti Démocrate. La surveillance de Carter Page était devenue en février dernier l'objet d'une intense rivalité entre Républicains et Démocrates au Congrès américain. Le parti Républicain du président américain avait rédigé une note clamant que le FBI s'appuyait pour cette opération de surveillance sur une mission financée par le parti Démocrate et l'équipe de campagne de Hillary Clinton. Défiant le directeur du FBI et le ministre de la Justice, Donald Trump avait alors déclassifié cette note de près de quatre pages, qui s'appuyait sur le document désormais révélé au grand public. La Maison-Blanche avait initialement bloqué la publication d'une contre-note émanant des Démocrates qui arguait que la surveillance «était fondée sur des preuves irréfutables et un motif raisonnable». Le «New York Times» rapporte qu'un juge avait approuvé le document initial de mise sur écoute, approbation renouvelée à trois reprises par d'autres juges. «On dirait de plus en plus que la campagne présidentielle de Trump a été illégalement espionnée [surveillance] pour le gain politique de la malhonnête Hillary Clinton» et des Démocrates, a estimé dimanche sur Twitter Donald Trump, sans étayer son propos. Carter Page n'a pas été inculpé à ce stade. Il s'est vivement défendu dimanche sur la chaîne CNN : «Non, je n'ai jamais été un agent d'un pouvoir étranger.» Reste à savoir dans quel sens ira cette affaire et si de nouvelles révélations seront faites non seulement concernant la collusion de la Russie avec l'équipe de campagne de Trump, mais également concernant les méthodes douteuses du parti Démocrate américain, qui, incapable de digérer sa défaite, semble prêt à accepter une victoire à la Pyrrhus du moment que la victoire de 2016 de Trump s'en voit affectée. F. M.

croit pas que le Prophète Mohamed est le dernier prophète», a-t-il ajouté. Le sujet est si brûlant que le moindre appel à réformer la loi peut provoquer des violences. Salman Taseer, gouverneur de la province du Pendjab, a été abattu en 2011 par son propre garde du corps pour l'avoir critiquée. Son assassin, Mumtaz Qadri, pendu en 2016 à la grande fureur des islamistes, est depuis fêté en héros. Sa photo figure en bonne place sur des banderoles électorales. «Il y a un basculement» pour ce scrutin, remarque l'analyste Amir Rana. «Les principaux partis politiques exploitent aussi la thématique religieuse.» «Mais utiliser le blasphème à des fins électoralistes affectera la société sur le long terme», principalement «les minorités», prévient Fasi Zaka, un autre analyste. Imran Khan «exploite» peut-être simplement un filon pour jeter l'opprobre sur le parti rival, le PML-N, note Kapil Dev, un spécialiste des minorités. Mais quand un potentiel futur Premier ministre partage les vues des extrémistes sur un tel

sujet, «les gens le prennent au sérieux», avertit-il. Lui aussi croit à «une augmentation des utilisations abusives de la loi sur le blasphème» à l'avenir. Jibrin Nasir, un candidat indépendant à Karachi (Sud), en a déjà fait les frais: des islamistes ont fait irruption durant l'une de ses réunions électorales et l'ont empêché de faire campagne dans la zone parce qu'il refusait de dénoncer les Ahmadis. Un parti, Tehreek-e-Labaik Pakistan (TLP), a même fait du blasphème son unique ligne directrice. Cette organisation soufie, qui a fait de Mumtaz Qadri un héros, a réussi à bloquer la capitale Islamabad pendant trois semaines en novembre dernier autour de la question. Elle présente de nombreux candidats aux législatives. Son leader, Khadim Hussain Rizvi, aurait dit à des journalistes à Karachi que s'il prenait la tête du Pakistan, pays doté de l'arme nucléaire, il ferait «disparaître les Pays-Bas de la face du monde», après qu'un parti anti-islam néerlandais a récemment annoncé la tenue d'un concours de carica-

tures de Mohamed.

D'autres groupes extrémistes sunnites, Ahle Sunnat Wal Jamaat (ASWJ) et la Milli Muslim League, liée à Hafiz Saeed, le cerveau présumé des attentats de Bombay en 2008, participent aussi aux élections via d'autres partis moins connus.

«Si nous prenons le pouvoir l'après-midi et qu'il reste un seul chiite en vie au Pakistan le matin suivant, alors changez mon nom», a lancé durant un meeting le chef de l'ASWJ, Muhammad Ahmed Ludhianvi. Certains suggèrent qu'Imran Khan chercherait à couper l'herbe sous le pied des extrémistes en s'appropriant leur rhétorique. Un jeu dangereux selon le militant ahmadi Amir Mehmood, pour qui cette stratégie ne donnera que davantage de confiance aux islamistes. Dans sa ville de Rabwah, où vivent de nombreux Ahmadis et où 40 000 électeurs sont enregistrés, aucun homme politique n'est venu faire campagne, regrette-t-il. «Personne n'ose venir ici. (...) Ils seraient considérés comme hérétiques.» R. C.

## Un barrage s'effondre au Laos Six villages submergés, des centaines de disparus

Des centaines de personnes étaient portées disparues hier au Laos, au lendemain de l'effondrement d'un barrage hydroélectrique en construction, qui a submergé six villages de ce petit pays pauvre d'Asie du Sud-Est.

Le barrage, situé dans la province d'Attapeu (sud-est) non loin de la frontière vietnamienne, s'est effondré lundi soir, libérant cinq milliards de mètres cubes

d'eau et faisant «plusieurs morts et des centaines de disparus», a annoncé l'agence officielle laotienne. «Le projet hydroélectrique Xe-Pian Xe-Namnoy s'est effondré», a confirmé la Xe Pian-Xe Namnoy Power Company (PNPC), en charge de la construction du barrage. «L'accident a été causé par des pluies continues qui ont fait s'accumuler d'importantes quantités d'eau». Des dizaines d'habita-

tions dans la zone inondée sont totalement submergées, d'après des images aériennes filmées par les secours. D'autres images diffusées par l'agence officielle laotienne montrent des dizaines de personnes, dont de jeunes enfants, entassées dans des barques. Des dizaines de barrages, financés majoritairement par la Chine, sont actuellement en construction au Laos, notamment sur le Mékong.





Festival de la chanson et de la musique oranaises

# Un hommage sera rendu à Ahmed Wahbi

■ Le Festival de la chanson et de la musique oranaises est de retour le mois prochain dans sa onzième édition. Cette manifestation artistique, prévue du cinq au neuf du mois d'août prochain, sera une occasion pour revisiter ce patrimoine musical et rendre hommage à une grande figure de ce genre, à savoir Ahmed Wahbi.

Par Abla Selles

La ville d'Oran s'apprête depuis quelque temps à accueillir la onzième édition du Festival de la chanson et de la musique oranaises. Cet événement, tant attendu par la population de la ville, se veut une occasion pour revisiter le patrimoine d'Oran, passer d'agréables moments musicaux et ouvrir une fenêtre aux jeunes pour prouver leur talent, selon les organisateurs.

La soirée d'ouverture de cette onzième édition du festival sera marquée par un spectacle animé par la star de la chanson oranaise Houari Benchennet. Cette soirée sera, entre autres, une occasion pour rendre hommage à un des piliers de la chanson oranaise, à savoir Ahmed Wahbi. Des invités de marque seront présents lors de cette soirée inaugurale, à l'image de Rabah Deriassa et des artistes jeunes

ayant laissé leur empreinte dans ce genre musical.

A propos du programme du festival, une partie seulement vient d'être dévoilée par les organisateurs. Ces derniers affirment que cette nouvelle édition du festival sera une occasion pour encourager les jeunes artistes de la ville qui s'intéressent à ce patrimoine. D'ailleurs, un concours sera lancé pour choisir le meilleur jeune talent en matière de chant et de composition. Les lauréats seront primés lors de la soirée de clôture.

La onzième édition du Festival de la chanson et de la musique oranaises verra aussi la participation des vedettes de la chanson oranaise, à l'image de Houari Baba et Bekhedda Baroudi.

Mettre en valeur la chanson et la musique oranaises ne peut pas se faire sans revisiter les



textes de ce patrimoine, affirment les organisateurs, soulignant que des récitals poétiques sont

au programme de cette manifestation artistique.

A. S.

Afin de mieux connaître notre littérature

## Les textes algériens seront multipliés au programme scolaire

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebit, a annoncé, lundi soir à Tipaza, un plan de travail visant à porter le taux des textes littéraires algériens à hauteur de 80% dans les programmes scolaires dans une première étape, et ce, dans le cadre du renforcement de l'identité nationale.

La ministre, qui effectuait une visite aux ateliers d'élaboration des textes littéraires algériens à Bou Ismail et leur insertion dans les programmes scolaires, a déclaré que ses services œuvraient à porter «progressivement» le taux des textes littéraires algériens à 80%, précisant que ces textes ne dépassaient pas les 2% avant le lancement de ces ateliers depuis plus de

trois ans. Dans ce sillage, la ministre a annoncé l'élaboration des premiers textes littéraires comprenant des contenus littéraires et culturels algériens dans les trois langues, arabe, français et anglais, au profit des élèves des trois cycles (primaire, moyen et secondaire).

Elle a également indiqué que ces textes littéraires choisis seront introduits dans les programmes éducatifs, sans donner de date précise, mettant l'accent sur la poursuite des efforts visant la consécration de l'identité nationale au sein de l'école algérienne.

L'introduction des textes littéraires dans les programmes éducatifs devra consolider l'identité nationale, a-t-elle ajouté, souli-

gnant qu'il serait impossible de parler d'une école algérienne sans contenus basés sur un héritage littéraire et culturel algérien.

Elle a précisé, en outre, qu'il s'agit du «défi d'algérieniser les textes éducatifs».

Elle s'est félicitée de «la diversité» culturelle, linguistique et littéraire de l'Algérie, qui constitue un facteur pour enrichir le programme et l'action entreprise par le ministère, notamment à travers l'organisation d'ateliers permettant d'ouvrir le débat et le dialogue entre les écrivains et les intellectuels, d'une part, et les pédagogues spécialisés en éducation, d'autre part, ce qui a contribué à consolider le travail collectif.

F. H.

Site archéologique à M'sila

## La protection de Kalâa des Béni Hammad vivement demandée

La protection du site archéologique Kalâa des Béni Hammad est «vivement» demandée par les services de la wilaya de M'sila, à la faveur d'une levée de gélol attendue concernant ce projet devant valoriser davantage la richesse patrimoniale de la région.

C'est ainsi que les mêmes services ont formulé une demande de levée du gel sur le projet de protection et de mise en valeur du site archéologique «Kalâa de Béni Hammad», fondée en 1007 par Hammad Ibn Bologhine, fils de Bologhine Ibn Ziri Menad El Sanhadji dans l'actuelle commune de Maâdid, a-t-on appris auprès de ces ser-

vices.

Ce projet, ont souligné les services de la wilaya, revêt une «importance capitale» pour déterminer et délimiter les monuments du site mais également obtenir des mécanismes pour sa protection au titre de monument historique islamique.

Inscrit il y a plus de dix ans au profit de la wilaya de M'sila, ce projet a enregistré un retard considérable en raison de la condition imposant son attribution à un bureau d'études spécialisé agréé par le ministère de la Culture, selon la même source qui a souligné «la rareté de ce genre de bureaux à l'époque».

En attendant la levée du gel

sur ce projet, le secteur local de la culture œuvre à animer «Kalâa de Beni Hammad» à travers l'organisation de manifestations culturelles et artistiques sur ce site, implanté dans une région montagneuse caractérisée par sa fraîcheur et la présence de multiples sources d'eau.

Kalâa des Béni Hammad est un site archéologique remarquable qui se situe à 36 km au nord-est de la ville de M'sila. Cet ensemble, constitué de ruines préservées à 1 000 m d'altitude, est situé dans un site de montagnes d'une saisissante beauté sur le flanc sud du Djebel Maâdid.

L. B.

### AGEND'ART

#### Espace plein air Sablettes

Ce soir :

L'artiste Hakim Salhi anime une soirée musicale

27 juillet :

La formation musicale Dzair anime une soirée au bonheur de ses fans.

28 juillet :

Spectacle musical animé par le groupe Cameléon.

**Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)**

Vendredi 27 juillet à 21h :

Spectacle Chaâbi ou «Je m'en fous» de Baâziz.

**Salle Ibn Zeidoun de Riad El Feth**

26 juillet :

L'artiste Nassima Chaabane anime un spectacle de musique andalouse.

Palais de la culture

**Mohamed-Laïd-Al-Khalifa de Constantine**

Jusqu'au 25 juillet :

Exposition du plasticien palestinien Souleimane Chahine. 37 œuvres, dont les portraits des présidents Houari Boumediène, Yasser Arafat et du militant Abou Djihad.

**Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou**

Jeudi 26 juillet à 17h :

Spectacle de chants et de danses, fusion de musique algérienne et espagnole, animé par le groupe Alegria Andaluza.

**Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)**

Vendredi 26 juillet à 22h30 :

Concert de Lamia Ait Amara.

**Théâtre de verdure Laadi-Flici (Bd Frantz-Fanon, Alger)**

Jeudi 26 juillet :

Lucky Seven présente un concert du groupe Gnawa Diffusion. Prix d'accès : 2 000 DA.

**Galerie d'arts Mohamed-Racim (5 Avenue Pasteur, Alger)**

Jusqu'au 26 juillet :

Exposition de peinture de l'artiste-peintre Ahmed Ben Youcef Stambouli sous le thème «Regard d'un enfant».

### Prévu pour début septembre prochain Le premier enregistrement de David Bowie mis aux enchères

LE PREMIER enregistrement connu de la star de la pop David Bowie, alors qu'il n'avait encore que 16 ans, va être mis aux enchères au début du mois de septembre, a indiqué lundi la maison d'enchères concernée.

Les bandes seront mises à la vente le 11 septembre, à un prix de 10 000 livres sterling (11 200 euros), a précisé la maison d'enchères britannique «Omega Auctions».

Le morceau, intitulé «I Never Dreamed», a été enregistré dans un studio en 1963 par le groupe «The Konrads» qui a demandé à Bowie, dont le nom de scène était alors son nom de naissance, David Jones, de chanter.

Ce morceau, une chanson de rock classique, dans la veine des tubes des Beatles de l'époque, a été proposé au label Decca, en vain.

Pour le batteur des Konrads, David Hadfield, Bowie «était la meilleure personne pour chanter et interpréter comme il faut» ce morceau. «C'est comme ça que c'est devenu le premier enregistrement de David Jones (Bowie) chantant il y a 55 ans», a-t-il ajouté dans un communiqué.

Les bandes ont été récemment découvertes dans un loft.

Peu de temps après cet échec, Bowie a quitté les Konrads. Ce n'est que six ans plus tard, avec la sortie de «Space Oddity», qu'il connut le succès.

M. K.



## Dans la journée de lundi 18 nouvelles médailles dont trois en or pour l'Algérie



ont remporté une seule médaille d'or grâce à Moncef Balamane en 200 m 4 nages (2:06.23), devançant l'Egyptien Eltonbary Omar (2:07.47). Deux autres médailles en bronze ont été remportées par ce même Moncef Balamane en 50 m brasse (29.48) et Narimane Hennouni en 800 m nage libre

(9:47.34). En Kung fu Wushu (Taolou) Lamia Belkadi et Zerrouki Hanafi ont décroché respectivement l'argent et le bronze.

Dans les sports collectifs, l'équipe nationale de football de moins de 15 ans (U-15) a fait match nul face à son homologue camerounaise (1-1) en match disputé au stade communal de Sidi Moussa dans le cadre de la dernière journée de la phase de poules. Les Verts seront opposés aujourd'hui au Nigeria en demi-finale prévue au stade de la Protection civile de Dar El-Beida.

Les volleyeuses algériennes ont raté l'occasion de remporter le bronze en s'inclinant face à leurs homologues de la RD Congo sur le score de 2 sets à 3 (25-15, 19-25, 21-25, 25-22, 12-15), à la salle omnisports d'Ain-Taya (Alger).

En handball, les Algériennes se sont fait éliminer sans gloire dès le premier tour, en concédant un second revers face au Cameroun (23-25), alors que les garçons se sont inclinés face aux Egyptiens (25-21) mais se qualifient pour le dernier carré, où ils rencontreront jeudi le Nigeria à la salle Harcha-Hacène.

Enfin, au tournoi de beach-volley, les sélections algériennes garçons et filles se sont fait éliminer en demi-finales face respectivement au Ghana (1-2) et le Mozambique (0-2).

La 7<sup>e</sup> journée des JAJ-2018, prévue hier, a été essentiellement marquée par le début des épreuves d'athlétisme au stade de Bateau cassé, à Bordj El-Kifan, ainsi que le déroulement des finales de beach-volley et volley-ball (messieurs). **M. C.**

Les trois médailles d'argent ont été remportées par Kaouthar Mohamed Belkebir (sabre/filles), Keraira Mohamed Chérif (épée/garçons), et Albert Virgil (fleuret/garçons), alors que les deux breloques en bronze ont été l'œuvre de Naïla Ben Chikou (sabre/filles) et Fellah Dani Adam (fleuret/garçons).

Au niveau de la piscine du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, les nageurs algériens

# Taekwondo «Les Africains ont beaucoup progressé»

■ Les sélections africaines de taekwondo ayant pris part aux Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) disputés à la salle omnisports d'El Biar (Alger) ont été jugées d'un «bon niveau, et avec une importante marge de progression» par la majorité des techniciens qui ont assisté à l'évènement, avec néanmoins un léger bémol pour l'Algérie, qui traîne un peu le pas à cause du manque de moyens.

Par Racim S.

Le progrès a été relevé particulièrement chez les sélections d'Afrique noire, comme le Mali, le Sénégal, l'Ethiopie, la Côte d'Ivoire et le Gabon, dont les sélections n'ont «plus rien à envier à leurs homologues du Nord», comme l'Egypte, la Tunisie et le Maroc, qui jusque-là trônaient sans partage sur cette discipline.

Il est vrai que la hiérarchie n'a pas été bousculée, puisque c'est le Maroc qui a été sacré champion devant l'Egypte. Toujours est-il que le niveau des sélections d'Afrique noire a été «fort appréciable» selon les techniciens, car ayant atteint plusieurs finales, et dans différentes catégories de poids, aussi bien chez les garçons que chez les filles, où ils ont opposé une résistance farouche à deux sérieux concurrents, ayant parfois le statut de champions du monde ou olympiques.

Autre fait appréciable, le fait que cette progression est relevée au niveau des dix catégories de poids olympiques, à savoir : celles des -48 kg, -55 kg, -63 kg, -73 kg et +73 kg chez les garçons, ainsi que celles des -44 kg, -49 kg, -55 kg, -63 kg et +63 kg chez les filles.

«Le niveau technique a connu une nette progression, même s'il est encore tôt pour le comparer avec le niveau mondial», a souligné le président de l'Union méditerranéenne de taekwondo, le Marocain Driss Hilali, considérant que «le manque de moyens chez certains pays africains les empêche de disputer un nombre suffisant de tournoi internationaux», où ils pourraient acquérir



cette expérience qui leur fait défaut. Donc, pour l'heure, ce sont les pays d'Afrique du Nord, notamment le Maroc, l'Egypte et la Tunisie qui continuent à dominer la discipline, grâce notamment à leurs champions du monde et olympiques, dont certains étaient présents à Alger, à l'occasion de ces JAJ. Des propos appuyés par l'entraîneur égyptien Salah Tamer, ayant expliqué la domination des pays du nord par le fait que le taekwondo y soit implanté depuis plusieurs décennies, ce qui a permis sa vulgarisation, sans oublier les importants moyens dont disposent ces pays qui leur permettent de disputer plusieurs tournois internationaux, en quête des points qualificatifs pour les grands évènements, comme les Jeux olympiques.

Cette 3<sup>e</sup> édition des JAJ qui se déroule du 18 au 28 juillet à Alger a enregistré le sacre final du Maroc, avec huit médailles : 3 or, 2 argent et 3 bronze, devant

l'Egypte : 3 or, 1 argent et 3 bronze, au moment où la Tunisie a complété le podium, avec 2 or, 2 argent et 1 bronze.

Pour sa part, la sélection algérienne s'est contentée de la 9<sup>e</sup> place, avec deux bronze. Une maigre récolte que l'ancien directeur des équipes nationales, Samir Maiana, a expliqué par «les six années de blocage» qu'a vécues cette discipline et sa «mauvaise gestion» par l'ancienne fédération qui avait gelé les différents championnats nationaux pendant deux ans, empêchant les athlètes internationaux de participer à des tournois à l'étranger pour récolter des points. Maiana a également attiré l'attention sur «le manque de matériel pédagogique, comme les gilets de protection, les gants et les casques», sans oublier le manque de qualification des entraîneurs et des arbitres, qui selon lui, ont «joué un rôle» dans cette situation.

R. S.

## Jeux africains de la jeunesse 2018

# «Les résultats sont prometteurs», selon le ministre

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a affirmé lundi que les résultats réalisés par les athlètes algériens durant les Jeux africains de la jeunesse 2018 (JAJ) qui se déroulent à Alger étaient «prometteurs», mettant en avant que son secteur œuvre à faire de l'Algérie un pays hôte des compétitions internationales.

«Les résultats réalisés par la jeunesse algérienne sont prometteurs et cette dernière aura son mot à dire à l'avenir. Je crois que le bilan réalisé jusqu'à présent est bon, d'autant plus que nous occupons la deuxième place du nombre total des médailles», a déclaré le ministre lors de sa présence aux compétitions d'escrime à la salle sportif du Centre sportif féminin de

Ben Aknoun (Alger). «Nous attendons beaucoup de ces jeunes dans les Jeux méditerranéens de 2021 et les Olympiades de 2024, mais cela passe par la participation à des compétitions de haut niveau et un accompagnement financier dans le cadre de la concertation avec les fédérations sportives afin de libérer le potentiel des talents montants aux niveaux national et international», a-t-il ajouté. «A travers l'organisation de cette manifestation continentale, nous préparons avec force l'Algérie à abriter de nouveau les manifestations internationales», a soutenu le ministre.

M. Hattab a révélé que «l'Association des Comités nationaux olympiques africains (ACNOA) a salué les conditions

d'organisation», ajoutant que «l'ACNOA a reconnu la difficulté de réunir, de nouveau, les conditions que l'Algérie a pu réunir pour accueillir les délégations participantes à ces jeux».

«L'ACNOA a reconnu la difficulté d'organiser d'autres éditions similaires à celle organisée par l'Algérie ce qui signifie que nous étions à la hauteur et nous resterons dans cette voie», a-t-il déclaré.

Evoquant les quelques voix qui ont critiqué les conditions d'hébergement, M. Hattab a indiqué que «les salles de sport ont été aménagées avec les conditions les plus modernes, par contre les centres d'hébergement ne sont pas obligatoirement des hôtels 5 étoiles, mais le village sportif de Bab Ezzouar recèle toutes les

commodités». Aussi, le premier responsable du secteur a salué le travail qu'effectue le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Bernaoui, qu'il a qualifié de «technicien» et «éducateur», se félicitant, dans ce sens, des résultats réalisés par l'escrime algérienne lors des JAJ-2018.

«Le merveilleux travail effectué par le premier responsable de la FAE sert bien le sport algérien», a-t-il relevé, ajoutant que ces jeunes éléments avec lesquels il travaille réaliseront de bons résultats à l'avenir.

Pour rappel, les escrimeurs algériens (épreuves individuelles) avaient décroché 14 médailles dont 3 or, 2 argent et 8 bronze. **S. Y.**



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

## Une personne tuée suite au dérapage d'un camion

UNE PERSONNE a trouvé la mort et une autre a été blessée, tel est le bilan d'un accident de la route survenu lundi à Timeghresse, dans la commune d'Ait Boumahdi, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Tizi Ouzou. Selon les indications fournies par la Protection civile, à l'origine de ce drame le dérapage d'un camion suivi d'une chute dans un ravin dans l'après-midi de lundi vers 16h30, causant le décès d'un homme de 40 ans et des blessures à un autre âgé de 28 ans. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Hamid M.

## Au premier semestre à Ouargla

### 1 900 palmiers détruits par les flammes

PAS MOINS de 1 953 palmiers ont été détruits par les incendies durant le 1<sup>er</sup> semestre de 2018 à travers les palmeraies de la wilaya de Ouargla, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Ces dégâts ont été enregistrés suite aux 239 incendies déclarés à travers les palmeraies et jardins, souvent mal entretenus, dans différentes communes de la wilaya, et dus à la hausse des températures, à la négligence des agriculteurs, mais aussi à l'action humaine délibérée, a-t-on précisé à la cellule de communication de la Protection civile de Ouargla. Les palmeraies de la wilaya subissent chaque année des pertes considérables du fait des incendies, sachant qu'elles avaient subi l'an dernier 510 incendies ayant ravagé 4 174 palmiers, a-t-on rappelé. Le plus grand

nombre de ces incendies ont été signalés dans les communes de Ouargla (160 incendies), Sidi-Khouiled (105), Touggourt (90), ainsi qu'à N'goussa, Hassi-Messaoud, Taibet, El-Hedjira, Témacine, Mégarine et El-Borma, selon la même source. Des campagnes de sensibilisation sur la contribution des agriculteurs et les propriétaires de palmeraies ainsi que des citoyens à la prévention des risques d'incendies de palmeraies sont intensifiées actuellement. Dans leur bilan d'activités du premier semestre, les services de la Protection civile ont également effectué 7 246 interventions, dont 239 liées à la lutte contre les incendies de palmeraies et 293 interventions dans des accidents de la route ayant fait 13 morts et 430 blessés.

(APS)

## Accidents de la circulation

### 41 morts et plus de 1 900 blessés en une semaine

QUARANTE et une personnes ont perdu la vie et 1 941 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus du 15 au 21 juillet dans plusieurs régions du pays, indique hier un bilan établi par les services de la Protection civile. La wilaya de Sétif déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 3 personnes, alors que 73 autres

ont été blessées, suite à 59 accidents de la route.

Par ailleurs et durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'évacuation de 9 780 malades vers les structures sanitaires et effectué 5 317 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

O. N.

## Évaluation de la distribution d'eau

### Des mesures pour l'Aïd El Adha

L'ÉVALUATION du service public de l'eau durant la saison estivale et l'examen des mesures prises en prévision de la fête de l'Aïd El-Adha ont été à l'ordre du jour d'une réunion qui a regroupé lundi dernier le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, et plusieurs responsables du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui a regroupé le ministre avec les directeurs centraux de son département ministériel, les directeurs chargés de l'eau de wilaya et les directeurs généraux des organismes de gestion (ADE, SEAL pour Alger et Tipaza, SEOR pour Oran et SEACO pour Constantine), a passé au peigne fin la qualité du service public de l'eau fourni aux citoyens à travers le territoire national. Ce qui a permis de relever quelques «insuffisances» et de préconiser des mesures à même d'améliorer davantage l'alimentation en eau potable, note la même source. Concernant la fête de l'Aïd El-Adha, les gestionnaires du service public de l'eau ont tenu à assurer que «toutes les mesures ont été prises pour que la fête de l'Aïd se passe dans de bonnes conditions». Comme chaque année, un dispositif exceptionnel est élaboré et sera mis en œuvre avant cette fête, souligne le communiqué. Ce dispositif exceptionnel consiste à «garantir la disponibilité de la ressource en eau, à s'assurer du bon fonctionnement des installations hydrauliques, à veiller au remplissage de tous les réservoirs, à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires, à assurer la permanence à tous les niveaux de responsabilité et à renforcer la communication en direction des usagers». Lors de cette rencontre, le ministre a exigé la mobilisation de tous et à tous les niveaux : «Il appartient à chacun de vous de prendre toutes les mesures pour que nos concitoyens profitent au maximum de leurs vacances et passer l'Aïd El-Adha dans de meilleures conditions», a-t-il insisté. Concernant le volet de l'assainissement, les gestionnaires de ce service ont été appelés à effectuer les opérations de surveillance et de curage des réseaux d'assainissement avant la fête de l'Aïd pour éviter toute obstruction, à maintenir en état de fonctionnement les stations de relevage pour permettre l'écoulement des eaux usées et à maintenir les équipes d'intervention en alerte.

O. B.

M. O.

Bac 2018

Les filles sont PLUS brillantes que les garçons dans les études



Loumis

Djalou@hotmail.com

Bouira

## Huit hectares de couvert végétal ravagés par un incendie à Ath Laâziz

■ Huit hectares de couvert forestier et végétal ont été ravagés par un incendie dans la commune montagneuse et forestière d'Ath Laâziz (nord-ouest de Bouira), ont rapporté hier les services de la Protection civile.

Par Hamid M.

L'incendie s'est déclaré lundi en fin d'après-midi dans la commune d'Ath Laâziz. «Les flammes ont ravagé huit hectares de couvert végétal et forestier ainsi que nombre d'oliviers», a révélé à l'APS le chargé de la communication de la direction de la Protection civile de la wilaya, le capitaine Rahmani Raouf. Les unités de la Protection civile et la colonne mobile, installée récemment,

sont intervenues sur le lieu du sinistre. L'incendie a été maîtrisé au bout de deux heures. «Grâce à l'intervention de nos unités, les maisons et oliveraies sont épargnées. L'incendie était important», a encore expliqué le responsable. La semaine dernière, près de 200 arbres fruitiers ont été ravagés par des incendies qui se sont déclarés au village de Boumerdjane, relevant de la commune de Lakhdar, à quelque 40 km au nord-ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira,

ainsi que dans la localité de Sidi Khaled (Oued El-Bardi/Sud). Le 10 juillet dernier, le directeur général des forêts (DGF), Ali Mahmoudi, avait prévenu depuis Bouira contre de «grands» risques d'incendies de forêt cet été en raison du développement d'une «importante» strate herbacée provoquée par les précipitations enregistrées depuis le début de l'année à travers le pays.

H. M.

Batna

## Un terroriste capturé

Un terroriste a été capturé lundi au centre-ville d'Aïn Djasser, dans la wilaya de Batna, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire et ce, grâce à l'exploitation efficien-

te de renseignements, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détache-

ment combiné de l'Armée nationale populaire a capturé, le 23 juillet 2018, un terroriste au niveau du centre-ville d'Aïn Djasser, wilaya de Batna (5<sup>e</sup> Région militaire)», précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi, à Bordj Badji Mokhtar, un camion et un véhicule tout-terrain, et mis en échec une tentative de contrebande de quatre tonnes de denrées alimentaires et de 3 600 litres de carburants», souligne le communiqué. En outre, des gardes-côtes «ont déjoué, à Oran et Ghazaouet, des tentatives d'émigration clandestine de trente-sept personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que onze immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et Biskra», note le MDN.

M. O.